

expriment les regrets qu'elle aurait dû fournir un plus grand nombre d'orateurs à la séance de samedi, nous pouvons affirmer qu'elle était inscrite pour la bataille et que M. Baragnon a même insisté pour maintenir son tour de parole. Mais la marche de la discussion n'a pas laissé arriver nos orateurs en ordre utile. M. Raoul-Duval tenait de son rôle de rapporteur un mandat qui primait tout et M. le duc d'Audifret-Pasquier devait prendre la parole au nom de tout le monde, soit comme représentant de la commission des trente, soit comme initié à la grave question des marchés du 4 septembre. Or, en dehors de ces deux orateurs, les deux séances ont été encombrées par la personnalité exubérante de nos adversaires. Ce qui est bien l'œuvre de la droite et de sa fermeté, c'est le chiffre des votants.

Aussi le centre droit se montre-t-il reconnaissant. Dans la réunion qu'il a tenue hier, il a décidé que, tout en approuvant l'attitude oratoire de M. Dufaure, il fallait attendre que les actes du gouvernement répondissent à ses paroles; aussi, l'extrême gauche proclame-t-elle partout que M. Thiers nous a fait des concessions en pure perte. On représente M. Dufaure comme un ambitieux déchaîné qui a dépassé les ordres de son chef dans un but d'ambition personnelle. Le mot d'ordre de la gauche semble être de prétendre que M. Dufaure vient de poser sa candidature à la vice-présidence de la république. On voudrait, paraît-il, éveiller la susceptibilité et peut-être les défiances du chef du pouvoir. Il n'en est pas moins positif que dimanche, à une heure du matin, quand M. Dufaure et M. Goulard sont allés porter à M. Thiers le résultat du vote, celui-ci les a félicités. Et comme on lui demandait si les radicaux ne paraissent pas avoir été trop maltraités, le président de la République aurait répliqué: *Je leur en ai dit bien d'autres.* Tout cela ne fait pas l'affaire du centre gauche, qui ne sait où donner de la tête en présence du découragement de son président, M. Ricard. Ce groupe paraît attendre, pour prendre une attitude, que M. Thiers en ait pris lui-même une définitive.

Le fait important de la journée est le langage tenu par le chef du pouvoir à la commission des Trente. Vous en trouverez le compte détaillé dans le *Journal des Débats*. On voit que M. Thiers, tout en se maintenant sur le terrain de son Message, c'est-à-dire les réformes constitutionnelles et la seconde Chambre, ne se refuse pas à discuter la responsabilité ministérielle avant les autres questions. Il importe cependant de se mettre en garde contre cette rouerie de M. Thiers qui, tout en déclarant ne pas vouloir engager l'avenir, cherche à obtenir les institutions qui nous donneront la république comme gouvernement définitif.

La commission des Trente doit délibérer demain sur les explications de M. Thiers, et il y a tout lieu de croire qu'elle ne reviendra pas sur ses premières résolutions relatives à la responsabilité ministérielle qui doit être la première réforme à établir, et sans laquelle toutes les autres seront illusoire.

P.-S. — Le monde financier a fait aujourd'hui très-mauvais accueil au discours de M. Thiers dans la commission des Trente; ce discours a été interprété comme un désaveu du rapprochement de M. Dufaure avec la majorité conservatrice; nous retombons donc en pleine crise et il faut en finir avec M. Thiers.

DE SAINT-CHERON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

Séance du lundi 17 décembre 1872.

La séance est ouverte à 2 heures 45.

Adoption du procès-verbal.

M. Dezaunau prie l'Assemblée de mettre à son ordre du jour le projet relatif à la répression de l'ivresse.

M. de Lamberterie demande la même faveur pour la loi sur le monopole des tabacs. — Adopté.

M. Destreux réclame en faveur de sa proposition sur les places dans les tribunes de l'Assemblée. (Ce projet est mis à la suite de l'ordre du jour.)

Reprise de la discussion budgétaire.

Ministère des finances.

Adoption des chapitres de 51 à 53.

M. Cézanne, sur le chapitre 56, demande que l'administration des forêts soit distraite du ministère des finances.

Adoption des chapitres 56 et 57.

M. Tallon, sur le chapitre 58, présente quelques observations relatives au rezonement.

Adoption des chapitres 58 à 63.

M. Dubreuil, sur le chapitre 64, développe un amendement tendant à réaliser une économie de 60,000 fr. sur le personnel des contributions indirectes.

M. Gaslonde combat cet amendement. L'amendement est adopté.

Adoption des chapitres 64 à 67.

M. Morin, sur le chapitre 68, concernant les manufactures de l'Etat, demande le maintien du crédit de 2,140,400 fr. demandé par le gouvernement.

M. Gouin répond qu'une enquête se fait sur les réformes à introduire.

Rejet de l'amendement et adoption du chapitre 68.

M. le baron de Jancz, sur le chapitre 69, demande la réunion du service des tabacs à celui des contributions indirectes, et le retour au ministère de la guerre de la fabrication des poudres de chasse, de mine.

M. Gouin combat cet amendement.

Adoption des chapitres 68 à 73.

Sur l'interpellation de plusieurs députés, il est répondu que l'on fait mettre à l'étude la question du train rapide entre Paris et Marseille.

M. Wilson propose de créer cent recettes simples de troisième classe.

Adoption de cet amendement et du chapitre 74.

M. Rolland demande que l'on restitue à l'administration des postes la nomination de ses agents inférieurs.

Adoption des chapitres du budget des dépenses.

La séance est levée à cinq heures 50 minutes.

P. S. — Le centre gauche a refusé d'accepter la démission de M. Ricard, son président.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le préfet du Nord donne avis que le Conseil de révision tiendra jeudi prochain 19 décembre courant, à une heure, à la nouvelle préfecture du Nord, une dernière séance pour l'admission des remplaçants et des substituants présentés par les jeunes soldats de la classe de 1871.

Les intéressés sont invités à déposer les pièces exigées sans aucun retard à la préfecture (Bureau du secrétaire général.)

M. le président de la société Alsace-Lorraine nous demande d'insérer la lettre suivante :

Roubaix, 18 décembre 1872.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-nous d'avoir recours aux colonnes de votre estimable journal pour y insérer l'article suivant :

La *Lyre roubaisienne*, société chorale présidée par M. Cabix, a donné lundi soir, une soirée bachique au bénéfice de la société Alsace-Lorraine de cette ville. Cette soirée a eu lieu au café du *Demi Cercle*, siège de cette société.

Les divers chœurs et les morceaux renfermés dans le programme ont été parfaitement exécutés par MM. les amateurs; quelques-uns d'entre eux ont été même rappelés à plusieurs reprises.

Le piano était tenu par Mlle Farcé, pianiste distinguée, qui avait bien voulu prêter son concours à cette œuvre patriotique. La soirée s'est terminée par une quête dont le produit a été de 53 fr. 15.

M. le président de la société d'Alsace-Lorraine s'empresse d'adresser, au nom de l'association, des remerciements aux différentes personnes qui ont bien voulu concourir à cette bonne œuvre, ainsi qu'à M. Barrez, chef de la *Lyre* et à l'honorable président de cette société, qui en ont été les instigateurs.

Agréer, M. le Rédacteur, etc...

Par les membres d'Alsace-Lorraine.

Le président,
SCHMIDT.

Dimanche dernier, vers minuit, un jeune homme âgé de 19 ans, nommé Deplechin, a été assailli au hameau de l'Alumette, par deux individus qui lui ont demandé la bourse ou la vie. Ainsi surpris, le jeune homme offrait déjà le contenu de son porte-monnaie, quand il vit un de ces malfaiteurs lever le bras et se préparer à le frapper d'un grand couteau qu'il tenait à la main. Il fut assez heureux pour parer le coup et prit la fuite.

En déposant sa plainte entre les mains de la gendarmerie, ce jeune homme a déclaré ne pas connaître ses agresseurs; mais des renseignements particuliers qui nous parviennent et que nous donnons sous toutes réserves nous portent à croire que la jalousie ne serait pas étrangère à ce guet-apens.

On écrit de Laplagne (près Tournai) :

Vous parlez souvent depuis quelques temps des terribles ravages causés par les inondations dans les différentes communes de la Belgique; je ne pense pas qu'il en soit une plus éprouvée que Laplagne. Laplagne est situé à peu de distance de l'Escaut et presque entouré des prairies. Cette année, je ne sais pour quel motif, on a ouvert, vers la Toussaint, la grande écluse par où les eaux de l'Escaut se déversent dans ces prairies, et en moins de huit jours, elles furent complètement inondées; c'est là une imprévoyance qu'on ne sait comment expliquer, car ces prairies servent de bassin pour recevoir la surabondance d'eau qui peut provenir soit des grandes pluies d'automne, soit de la fonte des neiges; d'ailleurs il est bien reconnu que le trop long séjour des eaux est de nature à nuire aux herbes. Une fois ce bassin naturel rempli presque entièrement, les eaux diluviennes qui tombent depuis six semaines y eurent bientôt mis le comble, et alors, arrêtées par la crête de l'Escaut, elles ont dû se reporter de l'autre côté, c'est-à-dire sur Laplagne. Là elles ont rencontré la digue, mais qu'est-ce qu'un rempart de terre de quatre mètres d'épaisseur pour résister à cette masse d'eau soulevée par des vents en fureur? Bientôt on remarqua des brèches de toute part, et le samedi 7, le danger devint si imminent qu'on dut sonner la cloche d'alarme. Les braves habitants de Laplagne

se hâtèrent d'accourir de toutes parts pour défendre leurs foyers et leurs champs; trois jours et trois nuits ils ont luté avec courage contre le terrible élément. Mais les vagues déchaînées s'élançaient au-dessus de la digue, et bientôt ils durent reconnaître en gémissant que la lutte était inutile, et le mercredi 10, les flots, poussés par des vents d'une violence sans pareille, firent une vaste trouée à la digue. Alors ce fut un sauve-qui-peut général; on courut de nouveau sonner la cloche d'alarme, et tout le monde chercha à mettre hors de danger, ses enfants, ses petits meubles, et quelques provisions d'hiver.

Le lendemain, les deux tiers de la commune étaient submergés. Oh quel triste spectacle de voir ainsi au moins 500 habitants obligés d'abandonner leur maison, de chercher un lieu de refuge dans le grenier, ou dans les quartiers les plus élevés de la commune. Heureux quand ils pouvaient trouver une chambre pour y tenir ménage et s'y loger avec leur famille. Beaucoup ont dû se contenter d'un hangar ou d'une remise. On a vu des femmes et des vieillards de 80 ans, dans l'eau jusqu'aux genoux, pour sauver quelques animaux domestiques ou de petites provisions.

Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on ne prévoit pas la fin de cette terrible inondation. Dans beaucoup de localités les eaux ne font que passer; il n'en est pas ainsi à Laplagne; par sa position topographique il se voit placé entre une vaste étendue d'eau d'un côté et un autre côté il est environné d'autres localités plus élevées qui lui envoient toutes leurs eaux. Pour que notre commune soit délivrée, il faut que l'Escaut reprenne son niveau le plus bas et qu'il puisse ainsi recevoir le trop plein de la prairie.

Et puis, que l'avenir est triste et sombre! La moitié du territoire est inondée; par conséquent la récolte de 1873 est totalement sur ce terrain. La sucrerie qui se trouve dans l'eau a dû cesser les travaux, perte immense pour les actionnaires, tous de Laplagne. Par suite aussi l'ouvrier est privé d'un travail qui lui donnait du pain pendant l'hiver, et lui procurait de quoi payer la location d'une petite terre, et, sous d'autres rapports, les dommages ne seront pas moins grands.

Où a dû fermer les écoles, qui sont entourées d'eau; l'église et le presbytère ne sont plus abordables qu'avec des barques. Oui, je le répète, je ne pense pas qu'il y ait en Belgique une commune aussi éprouvée que Laplagne.

Une industrie souterraine submergée! Un grand nombre de nos concitoyens ignorent, dit le *Probogateur*, l'importance des richesses que recèlent dans leur sein les carrières de Lezennes, Faches, Loos et Esquermes, et du commerce auquel elles donnent lieu. Nous voulons parler des champignons qu'on y cultive sur une très-grande échelle. Il a vingt ans, la maison Puy avait seule le monopole de cette culture souterraine; mais depuis, le nombre des concessions est devenu considérable. On expédie chaque jour, sur tous les points de la France et de l'étranger, de grandes quantités de ces cryptogames.

Les pluies diluviennes que nous avons eues depuis six semaines viennent de détruire la moyenne partie de ces richesses. Le niveau s'est tellement élevé dans ces plaines souterraines, que les couches sont recouvertes de plus de deux mètres d'eau. C'est un vrai désastre, car les dommages sont irréparables. On nous cite des concessionnaires qui perdent 20,000 fr.; d'autres 40 et 50,000 fr. On sait qu'il faut plusieurs années pour préparer les couches. D'un autre côté, on ne trouve pas dans les cultures de ces carrières des champignons mâles. Il faut les demander aux environs de Paris.

Jusqu'ici, toutefois, les carrières de Lezennes ont échappé à la dévastation. Espérons qu'elles seront épargnées.

Etat-Civil de Roubaix

PUBLICATIONS DE MARIAGES

15 décembre. — Victor Saegaert, 25 ans, fleur, et Marie Roy, 22 ans, rattacheuse. — Jules Malfait, 21 ans, mécanicien, et Palmyre Poulain, 18 ans, journalière. — Henri Vanneste, 34 ans, contre-maître, et Zénoïe Cattière, 18 ans, sans profession. — Henri De Broeder, 28 ans, fleur, et Caroline Meyer, 22 ans, rattacheuse. — Charles Rambour, 27 ans, tisserand, et Palmyre Dacquime, 23 ans, peigneuse. — Gustave Declercq, 27 ans, charpentier, et Honorine Dhui, 20 ans, bobineuse. — Clément Florin, 24 ans, employé de commerce, et Henriette Deveugle, 20 ans, sans profession. — Alexandre Desmettre, 29 ans, mécanicien, et Amandine Verduysee, 29 ans, bobineuse. — Louis Roland, 22 ans, apprêteur, et Philomène Sandra, 25 ans, ménagère. — Jean-Baptiste Santré, 30 ans, teinturier, et Maria Louis, 28 ans, couturière. — Désiré Verleyen, 28 ans, tisserand, et Florentine Buyens, 22 ans, tisserande. — Hyppolite Tery, 26 ans, tailleur d'habits, et Hermine Robbe, 23 ans, journalière. — Désiré Collin, 48 ans, monteur d'appareil à gaz, et Adelle Lecreignier, 39 ans, journalière. — Léopold Duchaussoir, 21 ans, fleur, et Maria Dumortier, 19 ans, rattacheuse. — Edouard Godaillier, 26 ans, rattacheur, et Louise Godefroy, 22 ans, soigneuse. — Léonard Houtekins, 23 ans, tisserand, et Clémence Lepoutre, 25 ans, tisserande. — Charles Janssens, 29 ans, tisserand, et Maria Merckx, 26 ans, tisserande. — Charles Vandebulque, ajusteur, et Marthe Thomas, couturière. — Gaspard Lestienne, 30 ans, directeur de filature, et Odille Bavery, 24 ans, couturière.

NAISSANCES.

15 décembre. — Ferdinand Dely, rue de la Gatté. — Eugénie Chantray, rue Décreseme. — Marie Labbrecht, au Pile. — Clemence Alavoine, Epeule. — Blondine Lemmens, au Pile. — Arthur Declercq, rue des Longues-Haies. — Coralie Vandelanoot, rue de la Croix. — Gustave Devlaminck, rue du Moulin de Roubaix. — Nathalie Desmarchelier, au Jean-Ghislain. — Clodomir Bot, au Fontenoy. — Clémence Lempers, rue Saint-Louis. — Jean Deffrennes, rue des Longues-Haies. — Louise Fassin, rue Bernard. — Auguste Dero, rue de Soubise. — Victor Dasselonneville, rue Saint-Jean. — Georges Wagnon, rue des Parvenus. — Emile Gadenne, rue du Chemin de Fer. — Elise Limbourg, rue de la Barbe-d'Or.

16 décembre. — Hermance Rossel, rue de la Barbe-d'Or. — Flore Delvarre, rue des Filatures. — Sophie Meaux, rue Décreseme. — Jules Barenne, rue Philippe-le-Bon. — Angèle Vandekerckhove, rue de l'Ommelet. — Charlotte Mares, rue de la Croix.

16 décembre. — Adélaïde Gabreau, rue D'écône. — Victorine Dutrieux, rue de l'Ermitage. — Jacques Paulin, rue Sainte-Elisabeth. — Henriette Delcroix, rue de Lannoy.

17 décembre. — Henri Bequet, au Fontenoy. — Louis Chrétien, rue Turgot. — Marie Dujardin, à la Potellerie. — Louis Queutry, rue du Curoir. — Auguste Leclercq, au Fontenoy. — Charles Lerouge, au petit Beaumont. — Hélène Debonnet, rue Sébastopol. — Louis Duforest, rue de Soubise. — Laure Delahaef, rue St-Honoré. — Angèle Lerouge, rue du Coq Français.

DÉCÈS.

15 décembre. — Ferdinand De Petite Pierre, 76 ans, ex-médecin, rue des Arts.

16 décembre. — Coralie Deleporte, 1 jour, aux 3 Ponts. — Marie Delcambre, 69 ans, ménagère, au petit Beaumont. — Philomène Féneau, 28 ans, ménagère, Hôpital. — Amélie